AFFICHAGE DU 25 AOUT AU 13 SEPTEMBRE 2021

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- Annonce envoyée à la publication : au **BOAMP** ; sur le **profil d'acheteur** (http://www.eu-supply.com/CCRV.asp) et sur le **site internet de la CCRV** (http://www.cc-retz-en-valois.fr)

- Marché de **Maîtrise d'œuvre (selon CCAG-PI)**

- Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV)
9, Rue Marx Dormoy _ BP 133 _ 02603 Villers-Cotterêts cedex
Tél. : 03 23 96 13 01 _ Fax : 03 23 96 28 24
✉ communautedecommunes@retzenvalois.fr _ Profil d'acheteur : www.eu-supply.com/CCRV.asp

- Objet du marché :

MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RETZ-EN-VALOIS

PHASE 1 CANDIDATURE

- Procédure de passation : **MAPA en procédure restreinte** (marché à procédure adaptée selon les articles L2123-1 et R2123-1-1° du Code de la commande publique).

Phase 1 : Candidature
Phase 2 : Offre, pour les seuls candidats admis à remettre une offre.

Nombre de candidats admis à remettre une offre : 5 maximum.

Cette participation est réservée à une profession particulière : Architecte au sens de la loi n° 77-2 du 3 Janvier 1977 relative à l'architecture.

- Classification CPV :

Code principal	Description
71000000-8	Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

- Caractéristiques principales : La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) souhaite le lancement des études de Maitrise d'œuvre concernant l'extension d'une maison de santé pluriprofessionnelle permettant le regroupement d'activités médicales sur un lieu dédié, moderne et adapté à une offre de soins de qualité pour les professionnels et les patients. A ce titre la CC Retz-en-Valois à procédé à l'achat de la maison médicale existante, située rue Pelet Otto (02600 Villers-Cotterêts) dans le but d'aménager les locaux existants et étendre le bâtiment pour accueillir de nouveaux professionnels.
Les professionnels de santé déjà présents dans les locaux ont obtenu la labellisation Maison de Santé pluriprofessionnelle.

Le bâtiment est un ERP de type U, 5ème catégorie, L'exécution des travaux devra être conforme aux normes, appellations, règles professionnelles, qualifications, décrets et arrêtés en vigueur, notamment AFNOR, NF, DTU…Les prestations se dérouleront en site occupé.

La mission attendue concerne les éléments de base au sens de l'article R2431-5 du CCP (APS, APD, DCE, ACT, VISA, DET, AOR) ainsi que les missions complémentaires suivantes :

- DOE Dossier des ouvrages exécutés ;
- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC)
- Mission système de sécurité incendie

Les missions seront détaillées dans le cahier des charges programmatiques faisant office de CCTP (accessible aux candidats retenus pour la suite de la procédure).

-Composition de l'équipe :

L'équipe candidate doit être organisée obligatoirement, sous peine de rejet de la candidature, en fonction des compétences minimales suivantes :

- Un architecte inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes en application des dispositions de l'article 9 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou équivalent, mandataire du groupement ;

- [Autres compétences] : BET structure, fluides (CVC, Plomberie, Electricité CFA/CFO) , VRD, acousticiens, environnementale, économie de la construction.

- Lieu d'exécution : **3 rue Pelet Otto, 02600 Villers-Cotterêts.**

- Prestations divisées en lot : non.

Le présent marché ne comporte ni variante, ni option.

- Durée du marché (phase étude) : durée estimée à **12 mois.**

- Date prévisionnelle de démarrage des études : **Janvier 2022.**

Pour la phase Travaux la durée du marché estimée est de 1 an. (entre Juin 2023 et Juillet 2024)

- Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les candidatures et les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

Pour présenter leur candidature, **les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)** disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, **soit le Document Unique de Marché Européen (DUME)** conformément à l'article R2143-4 du CCP. Dans ce cas, le document est rédigé en langue française.

Ces formulaires doivent être complétés et datés par la personne habilitée à engager le candidat.

Il est précisé que seul le dossier de candidature est exigé à ce stade de la procédure. En effet, le dossier d'offre ne sera à produire que par les candidats invités à répondre à la phase 2 offre.

Chaque candidat et, le cas échéant, chaque membre du groupement, produit un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (formulaire DC1 précité). En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.
- En cas de groupement d'opérateurs économiques une habilitation signée justifiant la capacité du mandataire à représenter les autres membres du groupement
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du CCP notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail.
- Le certificat d'inscription à l'ordre des architectes du mandataire du groupement

Capacités techniques et professionnelles des candidats :

- 3 références détaillées et similaires à l'objet du marché avec coordonnées des pouvoirs adjudicateurs en détaillant pour chacune d'elles l'importance et la complexité de l'étude et l'année de sa réalisation. Les références doivent dater de moins de 5 ans et doivent être vérifiables. Les références doivent comporter des interventions en site occupé.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Une note de motivation d'une page A4 recto, verso, maximum est présentée par l'équipe candidate, décrivant sa perception du sujet, l'organisation de l'équipe proposée et la répartition des compétences par membre du groupement, les éventuelles expériences communes du mandataire avec des membres de l'équipe (nom et date des références), la sensibilisation et l'intérêt pour l'opération.
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose.
- Compétences OPQIBI et ou OPQTECC

Capacités économiques et financières des candidats :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
- Le Kbis à jour ou numéro de SIREN
- Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

La preuve de la capacité du candidat pourra être apportée par tous moyens, notamment par des certificats de qualification ou d'identité professionnelle ou des références de mission attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.
A l'exception de l'habilitation justifiant la capacité du mandataire à représenter les autres membres du groupement, la signature des documents composant la candidature n'est pas imposée.

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 8 jours.

En application de l'article R2144-7 du CCP, si le candidat ne fournit pas dans le délai imparti les documents justificatifs ou moyens de preuve demandés, sa candidature est déclarée irrecevable et le candidat éliminé.

Au regard des documents à produire, la sélection des candidats admis à concourir sera réalisée selon les critères suivants énoncés par ordre d'importance (sous réserve de la recevabilité de la candidature)

Critères	**Pondération**
Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate · Respect des compétences demandées · Capacité à fournir des compétences supplémentaires pertinentes, qui feraient l'objet de missions complémentaires · Membres de l'équipe présentant des références communes à l'architecte mandataire	**30%** *10 %* *10%* *10%*
Qualité des références fournies · Références d'importance ou de complexité équivalente (minimum x € coûts travaux HT, ou travaux en site occupé) · Références de moins de 5 ans	**30%** *20 %* *10%*
Motivation de l'équipe candidate dans la note de motivation fournie (1 page A4 maximum recto - verso)	**40%**

- Modalités de transmission : **Uniquement par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur (pas d'offre papier).**

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Date limite de réception des candidatures : **13 Septembre 2021 à 12h00**

- Délai minimum de validité des offres : **120 jours** à compter de la date limite de réception des candidatures.

- Conditions d'obtention du dossier : Dossier à télécharger gratuitement sur le profil d'acheteur de la Collectivité : **www.eu-supply.com/CCRV.asp**

- Procédures de recours :

*** Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens _ 14, rue Lemerchier _ CS 81114 _ 80011 Amiens cedex 01 _ Téléphone : 03 22 33 61 70 _ Télécopie : 03 22 33 61 71 _ Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr

*** Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens (coordonnées ci-dessus).

*** Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy _ Préfecture de Meurthe-et-Moselle _ 1, rue du Préfet Claude Érignac _ 54038 Nancy cedex _ Téléphone : 03 83 34 25 65 _ Télécopie : 03 83 34 22 24 _ Courriel : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

- Renseignements complémentaires : Via une demande par l'intermédiaire du **profil d'acheteur de la CCRV** :

http://www.eu-supply.com/CCRV.asp

Une réponse sera alors adressée à toutes les sociétés au plus tard 3 jours avant la date limite de réception des candidatures.

- Date d'envoi de l'avis à la publication : **25 Août 2021**